



Montreuil, le 15/9/2016

## éditorial

### CAPN « Révision de l'évaluation »

**La campagne des recours aux CAPL est arrivée à son terme et les CAPN de révision de l'évaluation vont prochainement débuter pour les contrôleurs, les agents administratifs et les inspecteurs, mais aussi pour les agents n'ayant pas recours à une CAPL (les géomètres cadastrateurs, les agents techniques et les cadres).**

Afin de permettre aux élu.es nationaux de préparer dans les meilleures conditions la défense des dossiers, le plus en amont dès CAPN, nous alertons les sections et les élu.es aux CAPL sur la nécessité de leur faire parvenir, aux adresses mail dédiées de chaque CAP (tableau p2) :

- Le nom des syndiqués ou des agents ayant fait appel à la CGT en local, en précisant ceux ayant été défendus en CAPL, et faisant un recours à la CAPN, donc souhaitant confier à nouveau leur dossier à la CGT ;
- Transmettre tous les éléments utiles, suite aux CAPL (A, B et C) ou non (géomètre et cadres), et a minima la liste des agents en précisant syndiqué ou non.

**Pour rappel vous trouverez au verso le calendrier de ces CAPN et les moyens de joindre les élu.es.**

Le calendrier de toutes les CAPN est sur le site :  
[www.financespubliques.cgt.fr](http://www.financespubliques.cgt.fr)



## Le calendrier des CAPN de révision de l'évaluation

N°CAPN	Ordre du jour	CAP	Consultation
<b>Géomètres</b>	Révisions de l'évaluation : - des techniciens géomètres - des géomètres - des géomètres principaux	22/9	20 et 21/9
Animateur : Thierry Ducasse 06 03 93 64 69 – <a href="mailto:capgeo.cgt@gmail.com">capgeo.cgt@gmail.com</a>			
<b>Agents techniques</b>	Titularisation et révision de l'évaluation des agents techniques (tous grades):	22/9	20 et 21/9
Animateur : Olivier Boutarin – <a href="mailto:capn8technique@cgt.fr">capn8technique@cgt.fr</a>			
<b>Agents administratifs</b>	Révision de l'évaluation : - des AA de 2 <sup>ème</sup> classe  - des AA de 1 <sup>ère</sup> classe  - des AAP de 2 <sup>ème</sup> classe  -des AAP de 1 <sup>ère</sup> classe	5/10 (m)  14(am) et 15/11  24 (am) au 29(m)/11  9(m) au 15(m)/12	4 (am)/10  3(am) au 10(m)/11  16 au 24(m)/11  1(am) au 8/12
animateurs : Gilles Baudet : 06 79 39 08 29 – <a href="mailto:gilles.baudet@dgfip.finances.gouv.fr">gilles.baudet@dgfip.finances.gouv.fr</a> Sébastien Weber : 06 61 31 47 75 – <a href="mailto:sebastien.weber@dgfip.finances.gouv.fr">sebastien.weber@dgfip.finances.gouv.fr</a>			
<b>Contrôleurs</b>	Révision de l'évaluation : - des contrôleurs de 2 <sup>ème</sup> classe  - des contrôleurs de 1 <sup>ère</sup> classe  - des contrôleurs principaux	10(m) au 16(m)/11  6(am) au 11(m)/10  5(am) au 13/12	2(am) au 9/11  3(am) au 6(m)/10  23/11 au 2(m)/12
Animateur Michel Rabillard : 06 32 07 39 93 – <a href="mailto:elusb@cgt.fr">elusb@cgt.fr</a>			
<b>Inspecteurs</b>	Révision de l'évaluation : - 1 <sup>ère</sup> partie  - 2 <sup>ème</sup> partie	7(am) au 17/11  12(am) au 14(m)/12	19/10(am) au 4(m)/11  7 au 9(m)/12
animateurs : Samuel Grenier : 07 85 62 44 51 – <a href="mailto:samuel.grenier@dgfip.finances.gouv.fr">samuel.grenier@dgfip.finances.gouv.fr</a> Ghislaine Mussche : <a href="mailto:ghislaine.mussche@dgfip.finances.gouv.fr">ghislaine.mussche@dgfip.finances.gouv.fr</a>			

Pour les CAPN de révision de l'évaluation des cadres, prendre contact au Bureau national avec Hélène Guerra.